COLLOQUE

Organisé par la CLEF

VENDREDI 26 JANVIER 2018

La lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles : où en est le droit français dans l'application de la Convention d'Istanbul ?

288 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

La Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes

Parlement européen
Bureau d'information en France

PROGRAMME

8h30 > 13h

8h30 : ACCUEIL

9h : Ouverture du colloque

- **Françoise MORVAN**, *présidente de la CLEF*

9h15 : Introduction

- **Christine REVAULT D'ALLONNES BONNEFOY**, *députée européenne socialiste d'Ile de France*

9h30-10h30 : 1ère Table ronde : Mettre fin au continuum des violences contre les femmes et les filles

Animée par **François ARNAUD**, *administrateur au bureau d'Information du Parlement Européen en France*

- **Gwendoline LEFEBVRE**, *déléguée nationale au LEF*

Présentation de la campagne du LEF

- **Françoise BRIE**, *directrice exécutive de la Fédération solidarité femmes et membre française du GREVIO*

Présentation de la Convention d'Istanbul et de son mécanisme de suivi, le GREVIO

Débats et échanges avec les participant·es

10h30-11h30 : 2ème Table ronde : Audition de la France par le GREVIO en mars

Animée par **Françoise MORVAN**, *présidente de la CLEF*

- **Alexis RINCKENBACH**, *chef au bureau des affaires européennes et internationales à la direction générale de la cohésion sociale (DGCS)*

Préparation du rapport officiel de la France

- **Marie-Gabrielle CAMPANA,** *Secrétaire générale de la CLEF et membre de l'Observatoire européen des violences contre les femmes*

État des lieux de la législation française par rapport aux violences à l'encontre des femmes. Quels changements sont attendus par les féministes ?

- **Catherine BONNET,** *membre de l'Observatoire européen des violences contre les femmes*

Obligation de signaler les violences et agressions sexuelles par les médecins français.

Débats et échanges avec la salle sur le contenu du rapport alternatif

Conclusion, par **Marlène SCHIAPPA,** *Secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes (sous réserve)*